



Confédération Paysanne de l'Indre
Syndicat pour la défense de l'agriculture paysanne
et de ses travailleur·euse·s



LIVRET D'ACCUEIL DE L'ADHÉRENT-E

Édition 2025

Ce document vous est remis par votre syndicat car vous avez décidé de relever le défi d'une adhésion et d'une implication syndicale. Félicitations !

Ce livret devrait vous aider à mieux connaître la Confédération paysanne de l'Indre et à comprendre plus précisément son projet, son rôle, son organisation et son fonctionnement.

Bienvenue à la Conf' !

Sommaire

- Historique : histoire nationale // histoire locale // les grandes luttes
- Notre projet syndical
- Comment fonctionne la Conf' ?
- Principales instances agricoles
- Répertoire
- Où sont les adhérents et qui sont-ils ? // les temps forts
- M'impliquer : oui, mais comment ?
- Notre réseau

Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous solliciter. **Contact : 06 41 05 79 74 — contact@confederationpaysanne36.fr**
Maison de l'Agriculture — 24 rue des Ingrains — 36 000 — Châteauroux

Petite histoire de la Confédération Paysanne

Dans les années 50-60, la FNSEA et surtout sa branche "jeunes" (le CNJA : Centre National des Jeunes Agriculteurs, aujourd'hui JA : Jeunes Agriculteurs) permettent et encouragent la modernisation rapide de l'agriculture, voire sa semi-industrialisation, en particulier en production de volailles, porcs, veaux et céréales...

C'est bien cette dérive industrielle, qui fait des paysans de simples exécutants des firmes après avoir été les exécutants des propriétaires terriens, qui va permettre l'émergence d'une contestation nouvelle et orientée à gauche.

Cette contestation interne est souvent issue de la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne) avec de nombreux leaders de l'Ouest (Bernard Lambert et Bernard Thureau, Pierre Jambut dans l'Indre) ou du MODEF (communistes-socialistes), moins modernistes. Ces deux tendances ne surent jamais s'unir.

De la fin des années 60 au début des années 80, l'opposition moderniste prend deux voies :

■ interne, qui mènera à la reprise en main des FDSEA et CDJA dissidents et à la création de la FNSP (Fédération Nationale

des Syndicats Paysans) en 1982

■ et externe sous la tendance des "Paysans Travailleurs" (création de la CNSTP, Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans, en 1974), impulsée par Bernard Lambert (et divers groupes, de la gauche chrétienne à l'extrême gauche). Ces derniers théorisent l'exploitation du travail paysan par le capitalisme agro-alimentaire.

Mais ces deux courants, pourtant proches, s'entendaient plus sur leurs désaccords que sur ce qui les unissait...

C'est avec le retour de la droite au pouvoir en 1986 et de François Guillaume (président de la FDSEA qui devient Ministre de l'agriculture) qui met fin au pluralisme syndical reconnu par Edith Cresson en 1981 que les mouvements CNSTP, FNSP et CDJA dissidents vont se rapprocher en organisant les assises paysannes (à Bondy, mars 1987), qui seront suivies de la naissance du syndicat de la Confédération Paysanne le 29 avril 1987 qui intègre aussitôt sa raison sociale qui n'a pas changé depuis : "Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs".

Et dans l'Indre ?

Notre département est à l'image du national : les courants dissidents internes (FNSP et CDJA) et externes (Paysans Travailleurs) au syndicat unique FNSEA ne se sont unis qu'en 1988.

La naissance de la Conf de l'Indre fut annoncée dans la Nouvelle République par ce titre : "Quatre anciens présidents des JA rejoignent la Confédération Paysanne". C'étaient Aimé Briandet, Robert Brulet, François Gonin et Michel Moreau.

Son premier porte-parole fut Jean-Claude Moreau.



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST — JEUDI 30 JUIN 1988

Des renforts pour la Confédération paysanne

DÉCIDÉMENT, la Confédération paysanne fait actuellement parler d'elle. Alors que les adhérents du Syndicat des travailleurs paysans de l'Indre ont décidé dans leur ensemble de rallier et développer un mouvement

Coup de théâtre dans le monde agricole où quatre anciens présidents du C.D.J.A., adhérents de la F.D.S.E.A., rejoignent le mouvement.

volumes de production, mais aussi la création d'un véritable registre des agriculteurs, une séparation juridique des biens personnels et des moyens de production dans le cadre d'un statut, une protection sociale

Les grandes luttes

C'est sur le terrain que les batailles symboliques importantes ont été gagnées et ont permis de fédérer des forces parfois disparates. On peut citer :

- années 70 : opposition au camp militaire du Larzac, grève du lait, luttes foncières
- années 80 : création de la Conf nationale et des Conf locales
- années 90 : démontage du Mac Do de Millau
- années 2000 : lutte anti-OGM, grands rassemblements du Larzac en 2003 contre les accords de libres échanges de l'OMC

■ années 2010 : combat contre la ferme des 1000 vaches et l'aéroport de Notre Dame des Landes

■ années 2020 : l'eau, un bien commun (contre les bassines), défense des retraites.

De nombreuses personnes du département ont suivi ces grandes luttes avec énergie et enthousiasme. Enfin en 2018, notre département a accueilli des manifestations nationales contre l'accaparement des terres par des formes sociétaires (entreprise chinoise et leur 3000 ha dans l'Indre).

Nos valeurs

L'agriculture paysanne

L'agriculture paysanne s'articule autour de quatre points :

■ La souveraineté alimentaire : permettre à chaque pays de nourrir ses habitants, de leur garantir des produits locaux et de qualité.

■ La maîtrise de la répartition : être acteur du développement local, facteur de richesses réparties et partagées.

■ Le respect de l'environnement : "Nous ne sommes pas propriétaires de la terre, nous l'empruntons à nos enfants."

■ Le droit au revenu : chaque paysan doit percevoir un revenu décent, issu de la vente de son produit.



L'agriculture paysanne est une alternative face à une agriculture exportatrice, consommatrice de ressource en énergie et en eau, destructrice en termes d'environnement et d'emplois.

L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant, sur une ferme à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les autres citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié de tous.

Soyons au coeur des décisions

■ Vivre de notre métier, une priorité

Nous voulons

- Défendre des prix rémunérateurs et stables
 - Garder la maîtrise de nos outils de régulation et continuer de les défendre à Bruxelles
 - Soutenir une juste répartition des aides « en privilégiant les actifs plutôt que les volumes »
 - Mobiliser pour une juste répartition de la valeur ajoutée créée au sein de la filière
 - Encourager la diversification des modes de production et de commercialisation
 - Garantir la possibilité de semer nos propres graines.
-

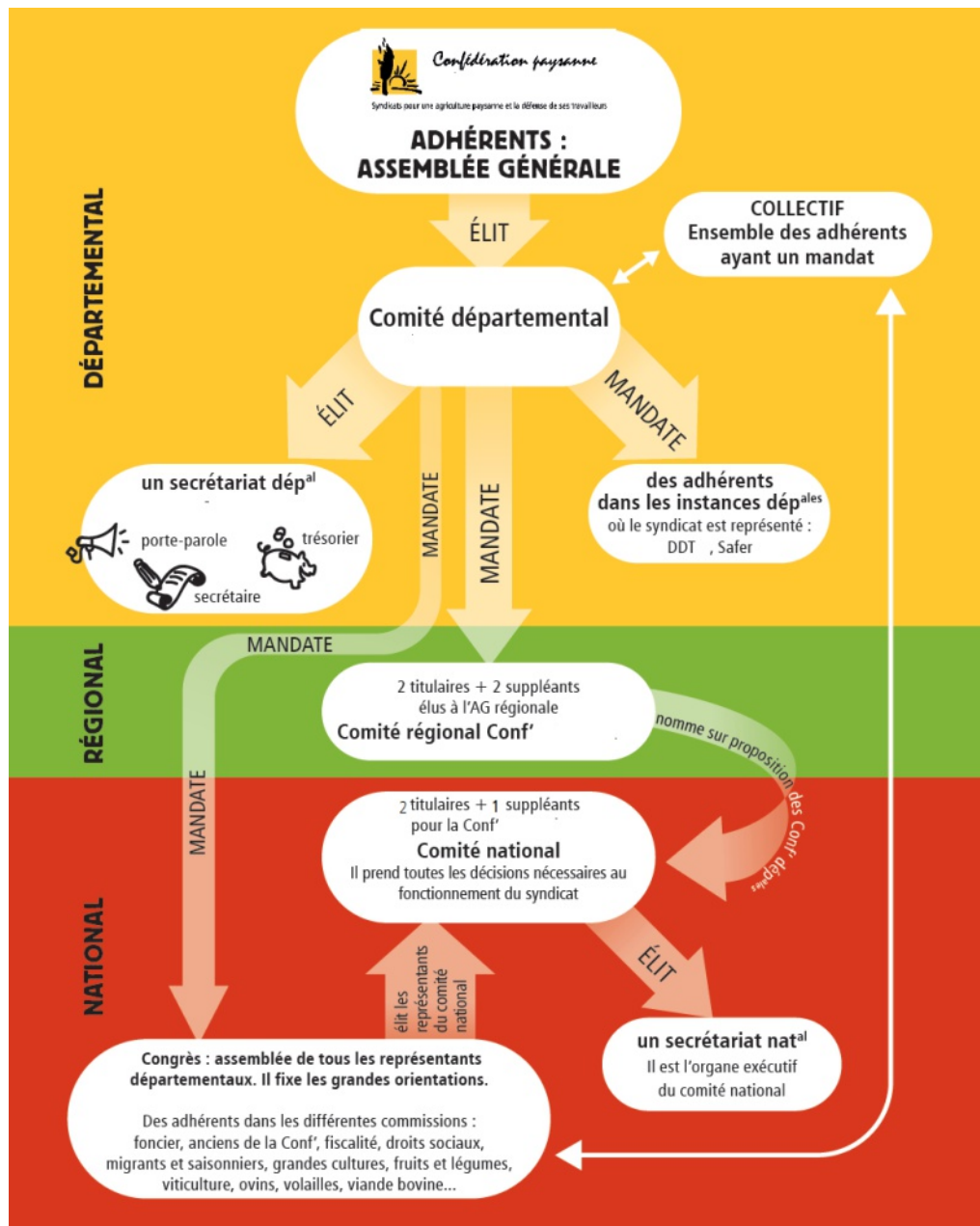
■ Trois fermes valent mieux qu'une

- Nous avons besoin de paysans nombreux. "Ce n'est pas l'augmentation du volume de production par actif qui fera des paysans épanouis et fiers de leur production."
 - Nous voulons une répartition plus équitable du foncier.
 - Nous travaillons à une politique d'installation ambitieuse. Nous accompagnons la transmission et favorisons la formation pour consolider les projets, combattre l'exclusion et l'isolement.
-

■ Vers une agriculture liée au sol et reliée à la société

- Nous voulons redonner une mission de conseil indépendant à la chambre d'agriculture : "les vendeurs ne doivent pas être les seuls prescripteurs."
- Nous voulons une recherche agronomique indépendante, pour le bien-être des paysans et la préservation des ressources naturelles. Parce que l'environnement est un atout majeur pour des exploitations plus autonomes et plus économes.
- Nous voulons une agriculture et des paysans en phase avec les enjeux sociétaux.

Comment fonctionne la Conf' ?



Les principales instances agricoles où siège la Conf'36*



*Pour être représentatif de l'ensemble de la profession agricole, un syndicat doit réaliser au moins 10 % aux élections professionnelles (tous les 6 ans). Il dispose alors de sièges dans les différentes instances d'orientation, de concertation et de structuration de l'agriculture au niveau départemental, régional et national.

Répertoire des représentant-e-s

Bureau

Co-porte-parole

■ Fanny BRASTEL : 06 72 28 86 57 / fanny.brastel@outlook.fr

■ Robin DOUBLIER : 07 69 19 92 34 / doublier.robin@gmail.com

Secrétaire générale

■ Sarah DIEU : 06 20 08 28 40 / lafermemagnyfestante@pm.me

Co-trésoriers

■ Benjamin DIEU : 06 20 08 28 40 / lafermemagnyfestante@pm.me

■ Sébastien HESLOUIS : 06 74 19 65 19 / lacarriere@orange.fr

Membres du comité départemental

Bruno BARDON ; Simon BOUCHE ; Fanny BRASTEL ; Nicolas CALAME ; Sarah et Benjamin DIEU ; Robin DOUBLIER ; Fred GAGNOT ; Philippe GUENIN ; Sébastien HESLOUIS ; Laurent MOREAU ; Julien MOREAU ; Vincent REULIER ; Marion ROCHE

Comité de publication du Berry Paysan

Directeur de publication : Philippe GUENIN : 07 61 01 40 31 / mguenin@free.fr

Annie RIGAULT, Jean-Claude MOREAU, Bertrand JOYEUX, Clémence VERMOT-FEVRE,

Michel TALMONT

Principales représentations institutionnelles

■ Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)

Philippe GUENIN : 07 61 01 40 31 / mguenin@free.fr

■ Chambre d'Agriculture départementale

Nicolas CALAME : 07 71 06 52 87 / nico.calame@orange.fr

Fanny BRASTEL : 06 72 28 86 57 / fanny.brastel@outlook.fr

Répertoire des représentant-e-s

Principales représentations institutionnelles

■ Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) GAEC

Fanny BRASTEL : 06 72 28 86 57 / fanny.brastel@outlook.fr

■ Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) installation

Fanny BRASTEL (titulaire) : 06 72 28 86 57 / fanny.brastel@outlook.fr

Sylvain GOURBAULT (titulaire) : 06 87 89 66 60 / sylvaingourbault@gmail.com

Nicolas CALAME (suppléant) : 07 71 06 52 87 / nico.calame@orange.fr

■ Comité technique SAFER

Bruno BARDON : 02 54 38 95 83 / bruno.bardon036@orange.fr

■ Observatoire de la Ressource en Eau (ORE)

Julien MOREAU : 06 77 17 01 44 / julienmoreau@netcourrier.com

Simon BOUCHE : 06 89 37 11 25 / simon-bouche@laposte.net

■ Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)

Sébastien HESLOUIS : 06 74 19 65 19 / lacarriere@orange.fr

■ Cellule "bien-être animal"

Julien MOREAU : 06 77 17 01 44 / julienmoreau@netcourrier.com

■ Lycée agricole Naturapolis et CFA

Bruno BARDON : 02 54 38 95 83 / bruno.bardon036@orange.fr

■ Commission agricole du PNR Brenne

Sébastien HESLOUIS : 06 74 19 65 19 / lacarriere@orange.fr

■ COPIL Natura 2000 et MAEC

Sébastien HESLOUIS : 06 74 19 65 19 / lacarriere@orange.fr

■ Commission consultative des baux ruraux

Nicolas CALAME : 07 71 06 52 87 / nico.calame@orange.fr

■ Commission bovine du Groupement de défense contre les maladies des animaux (GDMA)

Bertrand JOYEUX : 07 85 77 27 93 / gajava@hotmail.fr

■ Commission ovine du GDMA

Bertrand JOYEUX : 07 85 77 27 93 / gajava@hotmail.fr

■ Commission caprine du GDMA

Laurent MOREAU : 07 89 02 27 75 / laurent.moreaucp36@orange.fr

Référent-e-s thématiques

■ Maraîchage

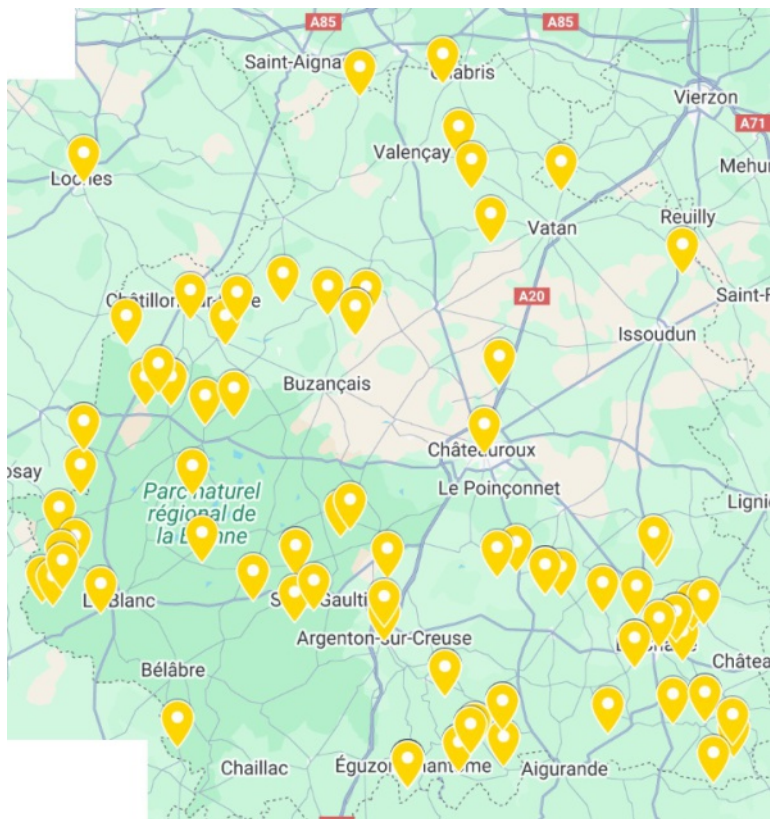
Sarah et Benjamin DIEU : 06 20 08 28 40 / lafermemagnyfestante@pm.me

■ Eau

Sarah et Benjamin DIEU : 06 20 08 28 40 / lafermemagnyfestante@pm.me

Au sein de la Confédération Paysanne de l'Indre, nous avons de plusieurs référent·e·s par production et par secteur géographique qui peuvent vous accompagner, tant sur des aspects techniques liés à chaque production que sur des questions territoriales. Si vous êtes nouvellement adhérent·e et que vous souhaitez être accompagné·e, si vous avez des questions, si vous souhaitez avoir un contact local du syndicat, etc. vous pouvez l'animatrice salariée Emilie Doussin pour qu'elle vous mette en contact avec la personne appropriée : 06 41 05 79 74, 02 54 61 62 40, contact@confederationpaysanne36.fr. N'hésitez pas !

Où sont les adhérent-e-s ?



Les temps forts de l'année

- Les réunions locales** ➡ 3 rencontres sur des fermes dans les territoires (Brenne, Nord, Boischaut Sud) la deuxième quinzaine de janvier
- Le Salon à la Ferme** ➡ Le Salon de l'Agriculture mais dans des fermes ouvertes du territoire, fin février
- L'Assemblée générale** ➡ Généralement en mars, couplée avec un événement (conférence, ciné-débat, etc.)
- Le Forum** ➡ Une fois tous les deux ans, un événement ouvert sur une thématique d'actualité agricole
- La Fête de l'Agriculture Paysanne** ➡ Une grande fête pour célébrer l'agriculture paysanne, sur une ferme du réseau, souvent le deuxième weekend de septembre

M'engager : oui, mais comment ?

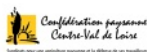
Pour faire vivre son projet syndical, la Confédération paysanne de l'Indre a besoin de toutes ses forces vives, de tous ses militants, chacun à sa mesure et selon ses envies, ses compétences et ses disponibilités. Il n'y a pas de petits engagements et votre adhésion constitue déjà une grande étape ! Mais que pourriez-vous faire si vous aviez 2 heures à consacrer à la Conf' ? Le secret de l'action est de commencer et de se faire plaisir !

Voici quelques exemples d'engagements possibles : aider à la préparation de la Fête ou du Forum, tenir un stand Conf' lors d'un évènement, participer à une manifestation, participer à la rédaction du Berry Paysan, être référent foncier sur son canton... N'hésitez pas à nous contacter quand vous sentirez que le moment est venu ou si vous avez des questions voire même des propositions ne figurant pas dans la liste. Que vous soyez un militant aguerri ou débutant, jeune installé, paysan expérimenté ou retraité, que vous soyez pressé ou plus disponible, il y a forcément une place pour vous dans la dynamique collective !



Notre réseau

Les différents échelons du syndicat



Confédération Paysanne du Centre (échelon régional basé à Blois)

07 72 17 95 94 / 09 80 67 63 46
centre@confederationpaysanne.fr
<http://centre.confederationpaysanne.fr>



Confédération Paysanne (échelon national basé à Bagnolet)
01 43 62 04 04 - www.confederationpaysanne.fr



Coordination Européenne Via Campesina (coordination européenne d'organisations agricoles pour une agriculture paysanne basée à Bruxelles)
<http://www.eurovia.org/fr/>



La Via Campesina (échelon international du mouvement paysan)

Les structures partenaires



Association de développement de l'emploi agricole et rural de l'Indre - ADEARI
02 54 61 62 40 - agriculturepaysanne@adeari.fr
<https://www.agriculturepaysanne.org/adeari>



Le Réseau Initiative pour une agriculture citoyenne et territoriale - Inpact Centre
Regroupements d'associations : MRJC, CIVAM, Accueil Paysan, Solidarité Paysan, CIAP, Terre de Liens, Inpact 37, URGC, AMAP
<https://inpact-centre.fr/>